



34153

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

INS 14

PROJ. BAD / SIDA / TUN 18
Producción de Vanda Taylor



PROJET PAD - SIDA TUN 10

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE VIANDES
BOVINE DANS LE NORD DE LA TUNISIE

- / -

Ce projet doit être inclue dans le cadre de la Coopération Technique avec SIDA (Suède).

* **OBJECTIFS** : Projet de Vulgarisation et d'assistance Technique en matière de production de viande Bovine, d'amélioration et intensification de culture fourragère.

Ses Objectifs peuvent être résumés dans les points suivants:

- 1) - Le Projet assurera la formation directe des techniciens (bourses, stages, activités sur le terrain).
- 2) - Améliorera le niveau des producteurs assistés par des stages, colloques, séminaires, visites, etc.....
- 3) - Assistance technique des éleveurs (Vulgarisation des techniques nouvelles, information).
- 4) - Assistance matérielle des éleveurs (Prêt à court terme pour achat de semences fourragères, engrais, prêt de matériel de semis, de récoltes etc....., don de petits matériels).
- 5) - Développement des méthodes les plus appropriées pour augmenter la production de viande (engraissement, conduite des femelles productrices, élevage des jeunes etc....).
- 6) - Augmentation et amélioration des productions fourragères (Augmentation des surfaces assolées en cultures fourragères, introduction des cultures fourragères perennes en sec et en irrigué).
- 7) - Ce projet doit s'intégrer dans l'ensemble des actions qui doivent contribuer au développement de l'élevage sous toutes ses formes et à l'accroissement des productions fourragères).
- 8) - Ce projet doit être considéré comme support technique du projet PAD 710. L'association de ces deux projets dont les actions sont complémentaires offrirait à chacun d'eux les meilleures conditions de réussite.

* **METHODES D'INTERVENTIONS.**

Ce projet est conçu pour quatre années allant de 1973 à 1976. Vu le retard inhérent à la nomination du Directeur et de certaines formalités administratives, il y a lieu de le décaler et de ce fait il ne devient opérationnel qu'à partir de 1974.

Le recrutement de l'expert PHUD -SPA est urgent. Le choix d'un expert spécialiste en culture fourragère est souhaitable. Cet expert sera le représentant provisoire du Projet SIDA. Il réalisera les opérations préalables de commandes du matériel et de l'équipe SIDA qui arrivera en janvier 1974.

Ce projet couvrira le Nord de la Tunisie où les conditions naturelles (pluviométrie, climat etc....) permettent une intensification importante des productions fourragères et par conséquent une amélioration sensible des productions bovines.

Les Gouvernorats où ce projet interviendra sont :

- Bizerte sauf les Mgouda qui bénéficient de l'Assistance Technique Allemande.
- Tunis Nord et Sud
- Mabeul
- Béja
- Le Kef

Le Gouvernorat de Jendouba qui bénéficie de l'Assistance Technique Allemande n'est pas retenue dans le cadre de ce projet.

Le projet exerce deux actions :

- L'une centrale de conception et d'organisation qui assistera par ses conseils les équipes régionales tout en orientant leur action.
- Quatre équipes régionales pour vulgariser et encadrer les agriculteurs assistés par le projet.

Ces équipes peuvent être implantées à :

- Béja (Lafarag) pour le Gouvernement de Béja
- Mateur (Fritissa) pour le Gouvernement de Bizerte et Tunis Nord
- Bordj El Anri pour Tunis Sud et Nabeul
- Siliana (Boulgroun) Pour le Kaf.

Chaque équipe régionale comprendra :

- 1 expert SIDA
- 1 Ingénieur
- 1 Ingénieur Adjoint
- 24 Adjointe Techniques.

Chaque équipe assistera plusieurs exploitations. 500 Agriculteurs peuvent bénéficier de son aide.

Ces exploitations peuvent être des coopératives, des privées ou des fermes étatiques.

Elle doivent assurer chaque année deux rotations de 10 animaux chacune. La durée de l'assistance est de deux ans.

Le bénéficiaire s'engage à réaliser 0 ha 5 de cultures fourragères par taurillon engraisé.

Chaque taurillon bénéficiera de près de 500 Kgs d'aliments PAV par une période de 170 jours environ

CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET (ENGRAISSEMENT)

ANNEE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1974 10.000						5000 (I)	1				5000 (I)2	
1975 20.000		(I)				5000 (I)	3				5000 (I)4	
						5000 (II)	1				5000 (II)2	
1976 125.000		(I)				7500 (III)	1				7500 (III)2	
		(II)				5000 (II)	3				5000 (II)4	
1977 115.000		(III)				7500 (III)	3				7500 (III)4	
		(II)										
1978		(I)										

CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET (AUGMENTATION FOURRAGERE)

1974 - Mars Avril	- 1.000 Ha - Cultures fourragères perennes
Septembre Octobre	- 2.000 Ha - " " "
" "	- 2.000 Ha - Cultures fourragères annuelles
1975 - Mars Avril	- 1.000 Ha - " " perennes
Septembre Octobre	- 2.000 Ha - " " "
" "	- 4.000 Ha - " " annuelles

Fin
Suite.

1976	- Mars Avril	-	1.500 Ha	-	Cultures fourragères perennes
	Septembre Octobre	-	3.000 Ha	"	"
	"	-	9.000 Ha	"	annuelles

CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET POUR LA FORMATION

1974	-	500 exploitations participeront à des journées de stage et d'information sur l'engraisement dans chaque Direction Régionale
1975	-	500 " " " "
1976	-	1.000 " " " "

Chaque année, des bourses de stage, de participation à des congrès, voyages d'études etc... seront réservées techniciens du projet.-

MODE DE FINANCEMENT DU PROJET.

- Le projet tire ses ressources de :
- 1) La participation de la SIDA (en dollars)
 - 2) " du budget du Gouvernement.

EXERCICE DU PROJET SIDA TUN 10 (EN DINARS)

RUBRIQUE	ANNEE	1974	1975	1976	1977	Total
<u>PARTICIPATION SIDA</u>						
1) Personnel		82.400 D	82.400 D	82.400 D	82.400 D	329.600 D
2) Bourses stages, congrès, voyages d'études		4.000 D	4.000 D	4.000 D	4.000 D	16.000 D
3) Dépenses locales de fonctionnement		2.500 D	27.500 D	2.500 D	2.500 D	10.000 D
4) Frais généraux		1.500 D	1.500 D	1.500 D	1.500 D	6.000 D
5) Moyens de transport		30.000 D	4.000 D	7.200 D	8.000 D	49.200 D
6) Entretien et pièces de rechange		1.500 D	1.500 D	1.500 D	1.500 D	6.000 D
7) Équipement		105.600 D	1.600 D	-	-	107.200 D
8) Semences pures, pièces détachées pour véhicules, et matériel agricole, petit matériel		9.200 D	9.200 D	9.200 D	9.200 D	36.800 D
9) Divers		800 D	800 D	800 D	800 D	3.200 D
TOTAL		237.500 D	107.500 D	109.100 D	109.900 D	564.000 D
<u>PARTICIPATION TUNISIENNE</u>						
1) Personnel		90.100 D	90.100 D	90.100 D	90.100 D	360.400 D
2) Frais de fonctionnement		20.000 D	25.000 D	25.000 D	20.000 D	90.000 D
3) Terrain et bâtiments		-	6.000 D	3.000 D	3.000 D	12.000 D
4) Matériel et fournitures		14.000 D	14.000 D	14.000 D	14.000 D	56.000 D
5) Transport local et maintenance du matériel		3.000 D	3.000 D	3.000 D	3.000 D	12.000 D
TOTAL.....		127.100 D	138.100 D	135.100 D	130.100 D	530.400 D

PROGRAMME D'ACTIVITE DU PROJET 1973

Dans le cadre de la quadriennie en cours, ce projet s'intégrera et contribuera au développement de l'élevage dans le Nord de la Tunisie et plus spécialement la production de la viande.

Il installera les équipes régionales et les dotera des moyens nécessaires pour promouvoir l'élevage et les assistera techniquement.

Le programme des cultures fourragères est le suivant :

3.000 Ha de plantes pérennes qui se répartissent comme suit :

- 600 Ha de luzerne	= 90 QX
- 400 Ha de trèfle souterrain	= 80 QX
- 1.000 Ha de sille	= 200 QX
- 500 Ha de fétuque	= 100 QX
- 500 Ha de phalaris	= 100 QX

2.000 Ha de cultures fourragères annuelles :

- 800 Ha d'orge
- 200 Ha de maïs à grain
- 800 Ha de féverole
- 100 Ha de pois fourrager
- 100 Ha de vesce.

Un cheptel de 500 exploitations comptant 5.000 taurillons par rotation sera retenu pour cette année.

Des conseils sur la conduite et l'alimentation de ce troupeau seront assurés par les équipes régionales et des techniciens du projet participeront à des stages, séminaires, colloques etc... pour parfaire leurs connaissances.

Des visites sanitaires seront programmées avec les vétérinaires des régions concernées par le projet.

Des aliments concentrés à ^{raisonner} voir seront mis à la disposition des éleveurs dans les points de vente de l'Office des Céréales de ces régions. Cette alimentation est assurée dans le cadre du projet PAM 710./.

PROGRAMME D'ACTIVITE DU PROJET SIDA TUN 10/SUEDE 1975

Le Projet renforcera les équipes régionales en personnel et moyens pour promouvoir l'élevage dans le cadre du programme qui lui est dévolu.

Le programme des cultures fourragères est le suivant :

- 3.000 Ha de cultures perennes :
 - * 600 Ha de luzerne = 90 CX
 - * 300 Ha de trèfle souterrain = 60 CX
 - * 100 Ha de trèfle fraise = 20 CX
 - * 500 Ha de fétuque = 1 00 CX
 - * 1.000 Ha de sula = 2 00 CX
 - * 500 Ha de phalaris = 1 00 CX
- 4.000 Ha de cultures annuelles :
 - * 1.500 Ha d'orge
 - * 500 Ha de maïs
 - * 1.200 Ha de féverole
 - * 400 Ha de pois fourrager
 - * 400 Ha de vesse.

Un second choix de 500 exploitations comptant 5.000 taurillons par rotation sera mis en place avec maintenance des premières 500 exploitations pour les dernières rotations.

Le matériel du projet sera utilisé pour assurer les travaux de semence ; récolte, transport etc... dans les meilleures conditions.

Les techniciens du projet participeront à des stages, colloques, séminaires etc... pour parfaire leurs connaissances.

Des visites sanitaires seront programmées avec les vétérinaires des régions concernées par le projet.

Des aliments concentrés à prix réduit seront mis à la disposition des nourrisseurs aux points de vente de l'Office des Céréales de ces régions. Cette alimentation est assurée dans le cadre du projet PAM 710./.

PREVISION DU BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT RECAPITULATIF

I - Personnel Technique :

a) Traitements =	27.878.550
b) Indemnités =	21.134.705

II - Personnel Administratif :

a) Traitements =	17.583.479
b) Indemnités =	5.000.000

III - Personnel Ouvriers :

a) Traitements et Indemnités =	21.491.650
--------------------------------	------------

IV - Dépense de matériel et de gestion administrative

a) Article 40 =	40.200.000
b) Article 41 =	7.800.000

TOTAUX :

141.088.384

A.R/

ANNEE 1975

PREVISION BUDGETAIRE
Cadre Technique

1°) Traitements

Grade	Fonction	Noms et Prénoms	Indice	Traitements	Emoluments	I.C.V.	I.P. et I.C.V.C	Subv. S.V.	1%	Assurance	Total Général
				de Base en Dr	Globaux en Dr					groupe ma- ladie 4%	
Ing. Prin.	Directeur	Med. O. LAMOUCHI	650	1.348.000	1.881.000	86.550	138.000	134.800	13.480	53.920	2.307.750
4. I.T.E.	Dir. Rég.		520	4.116.000	5.584.000	249.200	-	411.600	41.160	164.640	6.450.600
4. Ing. A	" "		250	1.760.000	2.448.000	288.400		176.000	17.600	100.000	3.030.000
24. Ad. T	" "		225	9.312.000	13.068.000	1525.300		931.200	93.120	372.480	16.090.200
					22.781.000	2.249.550		1.653.600		571.040	27.878.550
							138.000		165.360		

A.R/

ANNÉE 1975
PREVISION BUDGETAIRE

2ème) - Indemnités
CADRE TECHNIQUE

BENEFICIAIRE	NOMBRE	CHARGE ADMINISTRATIVE	INDEMNITE LOGEMENT	13 ^{ème} MOIS	PRIME DE RENDEMENT	INDEMNITE DE TRANSPORT	TOTAL
Directeur du projet	1	420.000	480.000	213.179	500.000	23.712	1.636.891
Ingenieur des Travaux de l'Etat	4	1.200.000	1.440.000	448.582	1.340.000	94.848	3.523.430
Ingenieur Adjoint	4	-	1.440.000	237.600	1.200.000	94.848	2.972.448
Adjoint Technique	24	-	5.760.000	1.340.848	5.760.000	141.088	13.001.936
TOTAUX	-	1.620.000	9.120.000	2.240.209	8.800.000	354.496	21.134.705

A.B/

ANNEE 1975

BUDGETAIRE

TRAITEMENTS

CADRE ADMINISTRATIF

Noms et Prénoms	Fonction	Catégorie ou Indice	Traitement de base	Emoluments Globaux	IVC	I.F.	10 %	1 %	Assurance Maladie groupe 4%	TOTAL GENERAL
-	Ch. Bureaux	465	895.000	1.204.000	152700	-	89.500	8.950	52.000	1.407.150
-	13 Secrétaires	200	1.011.000	1.437.000	193350	-	101.100	10.110	40.440	1.782.000
-	17 Dactylographes	200	2.359.000	3.353.000	451150	-	235.900	23.590	94.360	4.158.000
-	15 Rég. Compt.	300	2.725.000	3.735.000	389250	-	272.500	27.250	109.000	4.533.000
-	Divers enca- drement									5.703.329
		<u>TOTAL</u>		9.729.000	11086450	-	699.000	69.900	299.400	17.533.179

Arrêté à la somme de : DIX SEPT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT TROIS DIARS QUATRE
CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIÈRES./.....

D.A/

ANNEE 1975

Prévision Budgétaire

Indemnités

CADRE ADMINISTRATIF

Bénéficiaires	Nbre	Heures Suppl.	13è Mois	Indem. de Transp.	Prix de Gestion,	Total Général...	OBSERVATIONS
Ch. Bureaux	1	240,000	125,000	120,000	250,000	735,000	
Secrétaires	3	180,000	150,000	288,000	-	618,000	
Dactylographe	7	350,000	350,000	672,000	-	1.372,000	
Régis/Compt.	5	-	377,750	480,000	500,000	1.857,750	
TOTAUX		1.270,000	1002,750	1.560,000	750,000	4.582,750 arr.	à 5.000,000

Arrêt le présent à la somme de : CINQ MILLE DINARS./.....

A.R/

ANNEE - 1975

PREVISION BUDGETAIRE

Cadre ouvrier

Traitements et Indemnités

Bénéficiaires	Catégorie et Echelon	Salaire de Base	10 %	1 %	Assurance 4 %	13ème Mois	H. Suppl.	Total Général
1. Chauffeur	VII - Ier	690.000	69.000	6.900	27.600	65.000	40.000	898.500
17. Chauffeurs	VI - Ier	10.710.000	1.071.000	107.100	428.400	1.231.650	680.000	14.228.150
10. Gardiens	IV - Ier	5.100.000	510.000	51.000	204.000	500.000	-	6.365.000
TOTAUX		16.500.000	1.650.000	165.000	660.000	1.796.650	720.000	21.491.650

**Prévisions Budgétaires de l'Administration Centrale
Dépense de Matériel et de Gestion Administrative**

Titre I Article 40

I - Loyers-Impôts et Assurance à la charge du Locataire

1 - Loyers		
9 x 50.000 x 12	=	5.400.000
2 - Impôts et taxes		
- Vignettes des voitures		
4 x 24.000	=	96.000
4 x 48.000	=	192.000
- Taxes diverses	=	242.000
- Taxes (Impôts sur la patente)	=	1080.000
3 - Assurances		
4 x 30.000	=	120.000
4 x 45.000	=	180.000
Autres Assurances	=	90.000
4 - Terrain à Bâtir		
1x 30 x 20 10.000	=	6000.000
		<u>13400.000</u>

II - Frais de petit entretien et produit d'entretien

1° - Fourniture d'entretien des locaux	=	540.000
(Omo, Balais, serpillères, sponges Etc...)		
2° - Fournitures Diverses	=	160.000
(serrures, créneaux, etc...)		
		<u>700.000</u>

III - Immeubles grosses réparations matériaux

- Fournitures de Ciment 25 T x 12.000	=	300.000
- " de Chaux 25 x 10.000	=	250.000
- " de peinture et badigeon	=	1500.000
- " de sanitaire	=	630.000
- " de menuiserie	=	528.000
- " de vitrerie	=	120.000
- " Diverses	=	172.000
		<u>3500.000</u>

IV - Consommation d'Eau

Consommation d'eau (SONEDE) 40.000 x 12	=	480.000
---	---	---------

V - Frais de chauffage et éclairage-Installation

Consommation d'Electricité SPEG		
80.000 x .2	=	960.000
Fourniture d'Autracite		
10 T x 65.3000	=	653.000
Fourniture de bois de chauffage		
4 T x 16.000	=	64.000
Fourniture de Pétrole		
1000 L x 0,037	=	370.000
Fourniture de matériel d'installation	=	473.000
(Fil, prises, douilles etc...)		<u>2520.000</u>

VI - Mobilier et Outillage - Achat et entretien

1 Mobilier

- Tables de Bureaux à 2 timbres	
15 x 24,000	= 360,000
- Armoires Métalliques avec étagères	
15 x 20,000	= 300,000
- Chaises	
20 x 10,000	= 200,000
- Un ensemble	= 200,000
- Une bibliothèque	= 200,000
	<u>1260,000</u>

2 Matériels

- Machine à écrire	
5 x 220,000	= 1100,000
1 x 300,000	= 300,000
- Machine à calculer	
5 x 350,000	= 1750,000
	<u>3150,000</u>

3 Entretien

- Entretien Mobilier	390,000
- " Matériel	500,000
	<u>890,000</u>

5.300 00

VII - Redevances Téléphoniques - Télégrammes - Affranchissements

Redevances Téléphoniques (P.T.T.)	1200,000
Télégrammes	400,000
Affranchissement	400,000
	<u>2.000 00</u>

VIII - Matériel et Fournitures de Bureaux - Abonnement

1° Imprimés et fournitures	
80,000 x 12	= 960,000
2° Abonnements	
4 x 10,000	= 40,000
	<u>1.000 00</u>

IX - Matériel Automobile - Entretien

1 Entretien

- Pneumatique	1.800,000
- Pièces de rechange	1.400,000
- Outillages	1.000,000
	<u>4.200,000</u>

2 Carburant et Lubrifiant

Essence 40,000 L x 0,110	= 4.400,000
Gasoil 20,000 x 0,046	= 920,000
Huile 1,500 x 0,300	= 450,000
Graisse Parfait	= 330,000
	<u>6.100,000</u>

10.30 00

X - Masse d'Habillement

Chauffeurs 10 x 55,000	550,000
Chaoucho 4 x 62,500	250,000
Gardiens 4 x 50,000	200,000
	<u>1.000 00</u>

TOTAL GENERAL = 40.20 00

Arrêté le présent Etat à la somme de : QUARANTE MILLE
CENT DINARS ./.

TUNIS, le
Le Direct
M. C. LA

(=) E N E E

1975

Prévision Budgétaire de l'Administration Centrale

Dépense de Matériel et de Gestion Administrative

Article

41

I - Indemnités Kilométriques		
125,000 x 12	"	1.500,000
II - Remboursement de Frais de Transports		
de personnes et de mobiliers		
250,000 x 12	"	3.000,000
III - Indemnités journalières de Déplacements		
170,000 x 12		2.040,000
IV - Frais de missions et voyages d'Etudes -		
Reception	"	1.260,000
		<u>7.800,000</u>

Arrêté le présent Avant Métré Estimatif à la somme :
SEPT MILLE HUIT CENT DILARS ./.

TUNIS, le

Le Directeur

M. O. LAMOU

11

15

11